

Hélène MARTIN-BRELOT, Doctorante en géographie

UMR 8504 Géographie-Cités, Équipe Géophile (ENS Lettres et Sciences humaines, Lyon)

Colloque TIC et inégalités : les fractures numériques (18 et 19 novembre 2004)

Titre:

Audiovisuel et territoires locaux dans une perspective de développement durable. L'expérience Rhizome-TV FIL 78-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Sous-titre:

Diversifier les contenus et les modes de diffusion pour résorber les fractures

Mots-clés:

Ville nouvelle. Câble. Contenu. Environnement. Gouvernance.

Résumé:

Ville nouvelle conçue à la fin des années 1960 avec les moyens et la volonté de l'État, Saint-Quentin-en-Yvelines présente un profil de pôle économique majeur, doté d'un réseau câblé participant à la dynamique territoriale à travers une télévision locale active depuis 1993.

L'exposé porte sur la création d'une émission d'environnement à la demande de la Communauté d'agglomération, avec l'objectif implicite de favoriser la territorialité. L'évaluation s'effectue à travers les liens que le magazine a permis ou non de tisser entre les lieux et les acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Cette évaluation s'applique autant à l'analyse des conditions d'existence du produit qu'à celle du contenu des 22 émissions. Une contradiction apparaît entre la nécessité de proposer un concept élaboré autour de la notion de développement durable, impliquant une ouverture sur l'extérieur pour obtenir des financements, et la volonté de créer un magazine proche des habitants, accessible à la compréhension de tous.

La mise en relation des deux expériences de création du magazine et d'évolution de la ville nouvelle permet de reformuler les tensions inhérentes à la notion de territorialité, si celle-ci est envisagée comme un équilibre entre pôles divergents que sont le local et le global, le réel et le virtuel, le public et le privé. Quelle stratégie permettra de réhabiliter la population, « oubliée » des stratégies de communication et du magazine ?

Summary:

New town created at the end of the 1960s with the means and the will of the State, Saint-Quentin-en-Yvelines stands for a major economic pole, equipped with a cable network which is part of the

territorial dynamic with a local television working since 1993.

The paper deals with the creation of a TV broadcast on environment, at the local authority's request, with the underlying goal of promoting territoriality. The evaluation is done through the links that the magazine has allowed to create or not between places and actors inside and outside the territory. This evaluation concerns the analysis of the conditions of the product's existence, as well as the content of the 22 magazines. A contradiction appears between the need to propose a concept based upon sustainable development implying a global and open approach to obtain investments, and the will to create a magazine dedicated to the inhabitants with a content reachable for anyone.

The linking of both experiments of the magazine and of the new town enables to reformulate the tensions inherent to the notion of territoriality, if this one is considered as a balance between divergent poles such as «local-global», «real-virtual», «public-private». Which strategy will be able to rehabilitate population «forgotten» by territorial communication and by the magazine?

Présentation du contexte: une ville nouvelle câblée

L'histoire de Saint-Quentin-en-Yvelines¹ (25 kilomètres à l'ouest de Paris), comme celle des villes nouvelles franciliennes conçues par l'État à la fin des années 1960 pour organiser la croissance de l'agglomération parisienne, s'inscrit dans un temps réduit et accéléré de la construction urbaine, qui se mesure en décennies. Nous trouvons une correspondance forte entre les phases de croissance spatiale et démographique de ces villes et l'évolution des TIC et de leur place dans la société. Le contexte politique décisionnel des années 1960 s'inscrit en rupture avec les modes d'aménagement et d'urbanisme des années antérieures. Des moyens financiers, techniques et humains sont déployés, des outils juridiques appropriés sont inventés pour répondre à l'ambition initiale de réorganiser la croissance de la banlieue parisienne. Cette intervention forte de l'État coïncide avec la volonté de modernisation du pays, notamment par une offre d'infrastructures de télécommunications performantes et par une politique de soutien à la recherche dans ce domaine. Cette période est marquée par une croyance dans les effets structurants et dans la capacité des TIC à corriger les inégalités territoriales. L'histoire de l'informatique et de l'automatisation d'une part, celle de la télévision comme mass-média d'autre part, se superposent ainsi au contexte de construction et de croissance des villes nouvelles.

Saint-Quentin-en-Yvelines offre un cas intéressant d'interaction entre TIC et territoire, dans la mesure où la ville nouvelle présente une forte concentration d'équipements et un profil de territoire

¹ Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines comprend sept communes: Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Voisins-le-Bretonneux.

avancé sur le plan de l'information et de la communication. L'offre d'infrastructures de télécommunications modernes (câble fibre optique) y est fortement développée, notamment à destination des entreprises; les secteurs de la direction d'entreprise, de l'ingénierie, de l'informatique ou des télécoms y sont surreprésentés à l'intérieur de la grande couronne; plusieurs projets d'innovation associant TIC et services urbains ou échanges à distance ont pris ou prennent naissance sur ce territoire; une télévision locale du câble parmi les plus avancées en France en terme de moyens est en service depuis 1993; les taux de connexion de la population à Internet et d'équipement en informatique sont environ deux fois supérieurs à la moyenne française; la vidéosurveillance est fortement utilisée dans les lieux publics; le métier de la communication au service des collectivités locales occupe une place particulière à la fois comme outil de développement interne et comme outil de promotion, de différenciation et de concurrence territoriale.

Le cas de Saint-Quentin-en-Yvelines permet d'illustrer l'hypothèse de plusieurs types de fractures numériques, liées à l'accessibilité aux infrastructures, au coût du matériel et de l'abonnement, au niveau de formation des usagers. Les inégalités en matière d'accès au réseau ne recourent que partiellement les inégalités socio-économiques. Les zones d'ombre du câble se situent principalement dans les vieux villages (Saint-Cyr-l'École) et dans les espaces de faible densité comme Magny-les-Hameaux (à l'exception du sud-est de cette commune). Les communes de Trappes et de La Verrière sont au contraire parmi les mieux dotées en infrastructures haut-débit. Cependant ces mêmes communes enregistrent des taux de connexion de la population à Internet (21%) plus faibles que la moyenne du territoire (41%)². Les coûts d'équipements en matériel informatique et en abonnement jouent un rôle discriminant dans ces communes où les revenus imposables annuels moyens sont trois fois inférieurs à la commune la plus riche, Voisins-le-Bretonneux. Un lien pourrait aussi être établi entre le niveau de formation et l'utilisation d'Internet. Dans les communes de La Verrière et de Trappes, la part des non-diplômés est trois fois supérieure à celles des communes de Voisins-le-Bretonneux et de Montigny-le-Bretonneux. Les inégalités en matière d'accès à Internet ne correspondent donc pas aux trous du câblage mais recourent bien celles qui existent au niveau des revenus et de la formation des habitants dans ce territoire de sept communes aux identités disparates.

TV Fil 78 est la télévision locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et de quatre communes associées que sont Les Clayes-sous-Bois, Coignières, Plaisir et Saint-Cyr-l'École. Il s'agit d'une Société

² Selon un sondage réalisé par SCP Communication en décembre 2001, 41% des personnes déclaraient être abonnées à Internet (le double de la moyenne nationale à cette époque), cette part varie entre les communes de Trappes-La Verrière avec 21% et celle de Montigny-le-Bretonneux à 56%, Élancourt 37%, Guyancourt 47%, Magny-Voisins 45%.

Anonyme d'Economie Mixte (S.A.E.M.). dirigée par un Conseil d'Administration constitué de 10 membres (6 représentant le SAN³ – depuis 2003 Communauté d'agglomération, 2 les communes associées, 2 France Télécom Câble). Elle est diffusée gratuitement sur le canal 8 par la Société Locale d'Exploitation du Câble de l'Agglomération Nouvelle de Saint Quentin en Yvelines et des Communes Associées (SLECANQCA), dont le capital est réparti ainsi : SAN 51%, France Télécom Câble 29% et les communes associées 20%. « *Miroir du territoire local, de son actualité et de ses acteurs, cette télévision se veut citoyenne et proche des soucis d'information de ses téléspectateurs⁴.* »

Le magazine de l'environnement: une contribution sélective à la construction de la territorialité

Les fondements du magazine: la création d'un réseau d'acteurs de l'environnement

La décision de produire un nouveau magazine consacré à l'environnement produit et diffusé par TV FIL 78 intervient au cours de l'année 2000. Ce projet est l'aboutissement de rencontres entre des représentants de la chaîne locale (direction), du SAN (développement universitaire) et de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (enseignants-chercheurs du C3ED, Centre d'Économie et d'éthique pour l'environnement et le développement). Les moyens financiers de TV FIL 78 étant limités, les partenaires mettent en place un financement complémentaire dans le cadre d'un contrat CIFRE qui débute en mars 2001 avec un doctorant en géographie possédant une expérience dans l'audiovisuel et bénéficiant d'une co-direction ENS-UVSQ.

La structure et le contenu de l'émission sont pensés dès le départ en relation avec les notions de développement durable et de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette conception s'explique par la volonté initiale du SAN de promouvoir les travaux du C3ED portant sur la réalisation d'un ensemble d'outils informatiques d'apprentissage et d'espaces virtuels interactifs « *dont l'objectif est de fournir à un public non scientifique un savoir scientifique commun sur un certain nombre de domaines environnementaux.* » Des prototypes concernant des domaines clés d'impacts environnementaux, comme l'agriculture, le changement climatique et les ressources en eau étaient alors en cours d'évaluation. Le dossier de présentation du projet à destination des partenaires potentiels mentionnait ainsi d'une part la volonté de TV FIL 78 de « *poursuivre et de renforcer ses missions de proximité et de citoyenneté, en répondant à une attente légitime d'information de la part*

³ SAN : Syndicat d'agglomération nouvelle

⁴ Brochure de présentation de la chaîne

des habitants et des acteurs sur le thème de l'environnement » et d'autre part d'inscrire le projet « dans une double perspective d'enrichissement du service d'information de la télévision locale, et de diversification des modes de communication avec le public, par l'utilisation conjuguée des techniques audiovisuelles et de l'Internet ».

La première année est consacrée à la recherche de financement pour cette émission dont le fonctionnement, la structure du financement et du partenariat sont conditionnées par certains principes du développement durable, d'une part celui de la recherche d'un équilibre entre exigences environnementale, économique et sociale, d'autre part celui de gouvernance comme *procédure de décision alliant démocratie délégative et participative* (BRODHAG, 1997), fondée sur le développement de partenariats public-privé et la diffusion d'information entre différents acteurs. Un système de co-financement équilibré et cohérent pour l'ensemble du projet devait nécessairement associer des institutions territoriales, des organismes chargés de porter des politiques environnementales, des entreprises privées et des établissements de formation aux métiers de l'environnement. Au moins un représentant de ces groupes d'acteurs devait être présent car les quatre dimensions - territorialité, maîtrise des ressources environnementales, développement solidaire et éducation étaient représentées dans le concept de l'émission dont le nom « Rhizome » était choisi pour sa référence à un objet naturel, mais surtout parce qu'il évoquait la notion de réseau, *fils entrelacés, lignes et nœuds reliant des individus, des acteurs dans une perspective nouvelle de construction et de partage de l'information.*

Une quinzaine de partenaires potentiels a été rencontrée. Cette démarche a pu être réalisée, selon les cas, en bénéficiant de réseaux de contacts établis par des responsables du secteur Environnement du Syndicat d'Agglomération Nouvelle, ou par démarchage spontané (téléphone, Conseil d'Administration de l'Agence Locale de Maîtrise de l'Energie, Salon de l'Environnement...). A l'issue de ce travail, quatre partenaires ont signé une convention avec TV FIL 78 pour participer au financement de Rhizome : le Syndicat d'Agglomération Nouvelle, la Société des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (SEVESC), Yprema, une entreprise spécialisée dans le recyclage de matériaux industriels et Syngenta, un groupe spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de produits phytosanitaires participant à la recherche en agriculture raisonnée. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie s'est déclarée partenaire lors du renouvellement de la série d'émissions à partir de septembre 2003. Les municipalités, le Conseil Général des Yvelines, le Conseil Régional d'Île-de-France, l'ADEME, l'ARENE⁵, Renault, EDF-GDF, Onyx, Dalkia, la SNCF, l'Institut supérieur de

⁵ L'ADEME est l'Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie; l'ARENE est l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies.

l'environnement (Trappes), l'Institut de l'environnement urbain (Val d'Oise) n'ont pas signé la convention, pour diverses raisons financière ou politique selon les cas. On peut toutefois penser que leur attention accrue au projet, par l'examen attentif du dossier et par les rencontres qu'elles ont accordées, ont contribué à faire connaître le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines et à positionner la chaîne locale comme un acteur innovant.

Au-delà de l'engagement financier, l'organisation de deux ou trois rencontres entre les différents partenaires était prévue dans les conventions, *afin de prolonger utilement leur participation et de créer des synergies intéressantes, en échangeant sur de possibles coopérations et sur leurs approches respectives des questions d'environnement*. Le succès remporté par une projection du premier magazine à l'Office d'information de Saint-Quentin-en-Yvelines en avril 2002 a déclenché la mise en place d'une organisation régulière de ce type de rencontre permettant à des acteurs du territoire et de l'environnement de se rencontrer et de débattre autour des thèmes du magazine. Le nombre de participants variait entre vingt et trente personnes (sur environ 150 invités), avec une représentation régulière de personnalités issues d'organismes comme l'INRA, Météo France, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, les Communes. Programmées chaque mois à l'heure de midi, elles étaient toujours suivies d'un buffet préparé par le Supermarché Biologique «Pleinchamp dans la Ville», contre un échange de services avec le Service Publicité de TV FIL 78. Organisées dans un lieu différent à chaque fois, ces projections ont fait appel aux compétences d'accueil de différents types d'établissements (mairies, espaces culturels, université...) et ont donc contribué également à renforcer les liens entre les acteurs du territoire. Cette expérience devrait être étendue à d'autres magazines de la chaîne à la rentrée 2004.

Le site Internet du magazine Rhizome, prévu dans les conventions de partenariat, a vu sa conception différée tout au long de l'expérience, les financements obtenus étant prioritairement affectés au fonctionnement du magazine audiovisuel. Un logiciel libre et gratuit, SPIP (Système de publication pour l'Internet), a été utilisé pour commencer la réalisation du site de Rhizome mais n'a jamais été mis en ligne officiellement. L'architecture reprenait la structure du magazine en trois parties avec l'insertion de textes et d'images pour chaque rubrique et sujet. Le site prévoyait un espace «Réseau» pour la présentation des partenaires et des projections, et un espace «Libre Rhizome» pour des échanges divers autour de forums ainsi qu'un répertoire des associations.

On voit à travers cette expérience les écarts entre projet et réalité et les processus de sélection et d'innovation qui ont lieu pendant la réalisation. Ainsi, la partie interactive du magazine qui

constituait une des bases du projet et sur laquelle les partenariats ont pu être développés n'a jamais vu le jour. En revanche les projections non prévues à l'origine sont devenues un élément clé de la réussite de l'émission. D'autres actions concrètes concernent la programmation, la participation du magazine à des festivals de films d'environnement, les retours d'entretiens avec les établissements de formation parus dans l'émission, la diffusion du magazine dans les médiathèques et les écoles de l'agglomération, le recrutement des journalistes. Les exemples proposés (mise en place du projet, projections, site Internet) montre le développement d'une territorialité, au sens d'*identité territoriale d'un individu ou d'un collectif*, d'ordre réticulaire.

Un contenu critiqué par la Communauté d'agglomération : « pas assez local, trop scientifique »

Malgré les critiques de la Direction de la communication de la Communauté d'agglomération portant principalement sur le traitement des sujets et leur manque de lien avec le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, la qualité et la nécessité du magazine ont été reconnues par l'ensemble des partenaires financeurs, et Rhizome a été reconduit à partir du mois de septembre 2003 pour une nouvelle série de dix numéros, sans changement de concept, mais avec une réduction de la durée de 26 à moins de 20 minutes.

La première série était constituée de douze numéros thématique : Les Déchets, la Réserve naturelle de Saint-Quentin, l'Eau, les Transports, la Forêt, l'Énergie, la Ville, l'Entomologie, les Sols, les Espaces agricoles, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, les Parcs et jardins. La deuxième série reprenait quatre thèmes importants que sont l'Énergie, les Sols, l'Eau et les Déchets et proposait six numéros consacrés à l'Air, au Bruit, au Principe de précaution, à la Biodiversité, à l'Alimentation, à l'Agenda 21 local. Chaque émission suivait un découpage temporel précis, selon trois parties distinctes (hors plateaux de présentation générale), soit un Dossier thématique (13 minutes réduit à 9 minutes), une rubrique Formation-Métier (6 minutes réduite à 4 minutes), et une rubrique Actualités-Pratiques (5 à 3 minutes). Ces parties faisaient elles-mêmes l'objet d'un découpage interne destiné à articuler différents axes à développer quel que soit le thème. L'analyse suivante porte spécifiquement sur les dossiers.

Le dossier était ainsi constitué de trois reportages montrant le contexte, les enjeux ou les risques, et les perspectives d'innovation. Un invité fil-rouge apparaissait entre chaque reportage et intervenait sur une question en lien avec le sujet abordé. Le rôle de cet invité, souvent une personnalité du monde scientifique, était précisément d'apporter un point de vue global et d'élargir la réflexion au-delà du local. La récurrence de ses apparitions, couplée à l'intervention d'autres scientifiques dans les

reportages explique en grande partie le reproche d'un magazine trop élitiste et peu local. Pourtant une analyse détaillée des 22 numéros centrée sur la profession, le statut et le secteur d'appartenance des intervenants montre un taux d'apparition identique, autour de 16,5%, des entreprises, des organismes spécialisés et des établissements de recherche. Les institutions territoriales apparaissent dominantes avec un taux de 27,2%, suivie du groupe des habitants (10,2%) et associations (12,6%), représenté à hauteur de 22,8%. Cette représentation assez équilibrée des différents types d'acteurs s'explique par une intention explicite du concept, consistant à prendre en compte une pluralité de points de vue sur une question d'environnement.

La carte des lieux de tournage des reportages montre que les quatre communes de Trappes, Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt et Versailles, se distinguent nettement. L'approche par type de reportage confirme la forte représentation de Versailles, notamment dans la série «contexte» abordant souvent un angle historique. La part des reportages tournés à l'extérieur de l'agglomération, environ 49 %, est importante. Le thème principal du magazine jouerait un rôle dans l'éloignement de la zone de diffusion. Aucune émission ne reste exclusivement locale, chacune comportant au moins une séquence relative à une action ou à un regard hors du périmètre de la zone de diffusion. L'émission qui apparaît comme la plus locale est celle consacrée à la Réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. L'unité de lieu et de thème joue ici pleinement son rôle. On observe que certains thèmes ont une dimension plus départementale ou régionale que locale. C'est le cas nettement pour l'agriculture, la forêt, les sols et le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Les émissions sur la réserve naturelle, l'entomologie et l'agriculture ne comportent aucun tournage hors du département. Les émissions sur l'eau, les transports, les énergies et les sols présentent une dimension régionale importante, avec plus de deux reportages (jusqu'à quatre) tournés en dehors du département. Hormis la Réserve naturelle et l'agriculture, toutes les émissions incluent les trois échelles locale, départementale et régionale. Si le thème joue donc un rôle dans l'éloignement, le concept et la structure particulière de l'émission doivent encore ici être mis en cause: si le développement durable passe par une prise de conscience des interdépendances à différentes échelles entre les activités humaines et l'état de l'environnement, ces interdépendances devaient être montrées aux téléspectateurs.

Le lieu de tournage et le statut de l'acteur interviewé sont donc les deux principaux critères retenus pour mesurer l'ancrage local du magazine. Une double hypothèse porte ici sur la participation d'acteurs de la société civile et sur la localisation du tournage dans la zone de diffusion pour évaluer l'adéquation entre le contenu de l'émission et les préoccupations des habitants. Les deux

seules émissions pour lesquelles on trouve une correspondance forte entre les deux critères sont celles relatives aux thèmes des « Parcs et Jardins » et de « la Ville ». Le « Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse » et « l'Agriculture », deux émissions peu locales du point de vue des lieux de tournage, font intervenir de façon importante des associations ou des habitants. Les émissions portant sur « la Forêt » et « les Sols » seraient les moins bien « réussies » si l'on s'en tient à ces deux critères. Pourtant selon d'autres paramètres relatifs à la qualité de la réalisation, c'est à dire de l'adéquation entre la forme (présentation générale, rythme, images, infographie) et le contenu (clarté des informations, diversité des points de vue, traitement original de la thématique et du territoire), ces émissions remportent de très bonnes critiques et restent une fierté de l'équipe.

La qualité de chaque numéro résulte de la combinaison de trois facteurs technique, humain, et thématique. Chaque thème est abordé dans un nouveau contexte temporel, spatial et humain, qui a des répercussions à la fois sur l'organisation interne, et sur les logiques de traitement et de présentation des sujets. La valorisation du travail du personnel de la télévision locale nous paraît constituer un point tout aussi important pour évaluer la contribution du magazine à la construction d'une territorialité, si l'on conçoit la télévision locale comme un acteur essentiel de ce point de vue.

Mise en relation des deux expériences de création de la ville nouvelle et du magazine

Dans l'évaluation des liens que le magazine a permis ou non de tisser entre les lieux et les acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, une contradiction apparaît entre la nécessité de proposer un concept élaboré autour de la notion de développement durable, impliquant une approche globale et ouverte, et la volonté de créer un magazine proche des habitants, accessible à la compréhension de tous. Mise en relation avec l'évolution de la ville nouvelle, cette expérience du magazine Rhizome permet de débattre de deux questions de portée plus générale: d'une part la territorialité, envisagée comme un équilibre entre pôles divergents que sont le local et le global, le réel et le virtuel, le public et le privé; d'autre part la population, « oubliée » des stratégies de la communication territoriale comme du magazine.

La territorialité

Le nom de la ville nouvelle, l'absence de statut administratif et l'hétérogénéité des communes semblent constituer trois explications possibles pour justifier l'importance de l'activité de communication à Saint-Quentin-en-Yvelines. Le nom ne fait pas référence à une commune en

particulier et ne permet pas d'identifier aisément la position du territoire sur une carte par exemple : seul le centre, avec la gare, et quelques bâtiments comme l'université, le théâtre ou le musée de la ville portent le nom de Saint-Quentin-en-Yvelines. Selon une étude⁶ réalisée en 1999, 67% des personnes interrogées se sentent plus habitantes de leur commune que de Saint-Quentin-en-Yvelines (28%).

La fonction administrative (préfecture, tribunaux) est assurée par la ville de Versailles, dont la proximité renforce aussi le besoin de communiquer et de concurrencer les atouts de ville historique. Les relations entre les deux territoires ont d'ailleurs été longtemps marquées par le conflit, avec une forte hostilité des milieux politiques conservateurs des Yvelines au projet de Ville nouvelle. L'expression de « cancer des Yvelines » du maire de Versailles dans les années 1970 reste gravée dans certaines mémoires, et peut avoir joué un rôle important dans le positionnement de la ville par rapport au thème de l'environnement. L'attraction d'entreprises internationales de renom qui ont érigé des monuments pour leur siège dans la ville nouvelle (Bouygues, Thalès, Renault) a permis à Saint-Quentin-en-Yvelines de se positionner symboliquement comme le pôle économique du département face au pôle historique versaillais. La création de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines au début des années 1990 contribue à aplanir sensiblement les tensions entre les deux territoires.

La structure de l'économie et de l'emploi à Saint-Quentin-en-Yvelines constitue un premier niveau d'entrée pour aborder les effets des interactions entre échelle globale et locale. Des éléments objectifs relatifs à la quantité et à la qualité des équipements permettent d'attribuer à Saint-Quentin-en-Yvelines un profil de pôle économique majeur dans la hiérarchie des territoires de l'emploi. Pourtant, de profondes disparités s'observent à l'échelle des communes comme à l'échelle des quartiers, avec un risque d'accroissement du cumul des inégalités économiques, écologiques et socio-culturelles. La spécialisation accrue de la ville nouvelle dans des secteurs d'emplois à haut niveau de qualification trouve une limite d'une part avec la demande de nombreux habitants en emplois peu ou non qualifiés, et d'autre part avec l'augmentation récente du chômage des cadres.

Le poids de la communication est à souligner ici dans un sens négatif, comme obstacle à la recherche et comme facteur de déséquilibre important dans la construction territoriale. Présente dans toute recherche, la difficulté majeure de pouvoir s'appuyer sur une quantité suffisante de sources fiables se présente ici de façon accrue et renforcée par le temps court de la construction et de l'action d'une part, et par l'exercice courant de la compétence de communication particulièrement développée

⁶ Réalisée par la société SCP-Communication auprès d'un échantillon de 812 personnes représentatives de la population.

par les acteurs de ces villes d'autre part. Nécessaire au départ pour attirer promoteurs, entreprises et habitants, cette communication centrée sur l'image attractive du territoire a tendance à s'enrayer par une trop forte distorsion entre espace virtuel présentant vis-à-vis de l'extérieur la réussite globale du territoire, et espace réel travaillé par les inégalités, les différences, les conflits, les contradictions. Il serait faux pour autant d'affirmer qu'il n'existe pas de formes d'organisation de l'action et de la communication territoriale en interne tentant de recoudre, de valoriser les liens sociaux. Les deux visions interne et externe du territoire s'articulent et doivent nous servir à comprendre l'imbrication des espaces et des temps différenciés de la ville.

Les acteurs ... et la population?

La notion de territorialité est envisagée ici comme un équilibre entre pôles divergents que sont le public et le privé, en prenant en compte le tiers-secteur comme élément clé de l'analyse.

L'État, les habitants usagers quotidiens de l'espace urbanisé, les associations, les représentants du pouvoir communal et intercommunal, les aménageurs chargés de l'application locale du projet gouvernemental, les entreprises implantées sur le territoire, forment chacun des groupes ou systèmes d'acteurs en interaction sur le même territoire. Les intentions et le type de responsabilité vis-à-vis du développement territorial diffèrent mais sont à considérer avec la même importance potentielle qui varie plutôt en fonction de contextes. Une lecture de la position de l'État pendant la durée de la construction des villes nouvelles apparaît essentielle et fait l'objet de recherches approfondies et renouvelées par le contexte récent de perte du statut d'exception et de retour au droit commun des villes nouvelles. Comme toute période de transition, celle-ci ne se produit pas sans l'expression latente ou explicite de crises diverses affectant différemment tous les acteurs portés par les transformations techniques, historiques, et sociales. Un regard sur l'évolution des lois d'aménagement du territoire montre que l'histoire de ces villes nouvelles, souvent qualifiées de « laboratoires » d'intercommunalité, d'architecture, ou de vie citoyenne, précède d'un pas le temps des lois de décentralisation. Si la recherche de nouveaux modes de gouvernance est une exigence actuelle de la gestion des collectivités locales, les villes nouvelles devraient représenter un cas d'analyse particulièrement intéressant, malgré la crise et le manque de projet qui a tendance à affecter notamment les structures intercommunales passées du statut de syndicats d'agglomération nouvelles (SAN) à celui de communauté d'agglomération.

On peut s'interroger sous cet angle sur le rôle particulier des associations de pré-animation et d'animations culturelles destinées à organiser l'accueil de nouveaux habitants et à donner une

« âme » à ces espaces vierges, dont il fallait imaginer le devenir. Plusieurs indices attestent d'un lien étroit entre espace et communication dans les villes nouvelles si l'on considère au départ un besoin important de circulation de l'information et une tendance à l'utilisation d'outils modernes comme l'audiovisuel, pour favoriser la participation mais aussi rassembler des éléments de mémoire. Comment cette dynamique initiale a-t-elle évoluée? A-t-elle disparu? S'est-elle affaiblie et érodée comme le montrent certaines analyses, ou s'est-elle plutôt transformée et confondue avec d'autres dynamiques plus ou moins visibles et montrées?

On retiendra ici que le principe de partage de l'information devient vital pour le fonctionnement des organisations, qu'elles relèvent du secteur privé, du secteur public, ou du tiers-secteur. Celui-ci correspond en France à la reconnaissance, vers la fin du XIX^{ème} siècle, des syndicats, coopératives, mutuelles, associations (loi 1901) et sociétés de bienfaisance, ces dernières oeuvrant notamment dans le domaine du logement. La crise de l'Etat-Providence a relancé le débat dans les années 1980 sur le rôle de ces structures à vocation économique et sociale dans la redynamisation des processus de développement local. Source d'insertion professionnelle et d'emploi, le tiers-secteur joue surtout un rôle essentiel pour la création de liens sociaux « non facturables », utiles la cohésion sociale, et qu'Alain Lipietz désigne sous l'expression de « halo sociétal ». Par leur mode de fonctionnement et de financement, les associations sont impliquées dans des démarches de partenariat avec les instances locales et parfois les entreprises du secteur privé. Les acteurs du tiers-secteur constituent un maillon essentiel dans la mise en pratique de la gouvernance territoriale et dans la coordination d'actions concertées de développement. L'importance de cette troisième forme d'économie à vocation sociale et solidaire, à la charnière entre l'économie marchande et non marchande, s'affirme dans la recherche scientifique et dans l'action politique. Une question clé porte sur les conditions d'évolution du financement des emplois créés dans ce secteur essentiellement subventionné, et pose le problème d'une concurrence éventuelle avec les activités du secteur privé.

Internet et les nouveaux modes de diffusion de l'information sont au centre de cette dynamique et interviennent comme des moteurs, plutôt que comme des initiateurs de cette évolution. Les associations ont en effet très rapidement trouvé leur place sur ce nouveau terrain d'expression et d'échange d'expériences que représente le Web. Certains portails thématiques ou de fédérations, très bien structurés, constituent de véritables répertoires de ressources pour les citoyens, de services pour les acteurs du monde associatif, et de liens avec les nombreuses institutions partenaires du développement de ce secteur. Ces formes spontanées d'organisation et de présentation de

l'information sur Internet constituent une opération fondamentale de mise en commun, de partage et de diffusion de ressources informationnelles.

Dans l'approche morphologique des réseaux techniques, l'amélioration de l'infrastructure, couche intermédiaire entre l'infrastructure et les services, passe par l'optimisation des fonctions du réseau, par la minimisation, voire la suppression de certains coûts, mais aussi par une réflexion sur le dimensionnement et le statut des réseaux. L'approche du processus de production de l'information dans le monde numérique, selon une même structure ternaire nous paraît très intéressante pour approfondir certaines pistes concernant l'adéquation entre échelle des réseaux et échelle des territoires. La distinction des trois couches appliquées au processus de production de l'information fait apparaître trois catégories (Mayre 1990, cité par F. Horn 1999⁷): les informations-ressources, correspondant aux connaissances codifiées, aux stocks d'information; les informations-méthodes, qui sont le matériel, les systèmes d'exploitation ou les logiciels; les informations-services, représentant les flux d'informations adaptés aux besoins des utilisateurs. Si les informations-ressources constituent le *noyau dur du patrimoine informationnel d'une société* (Ribaud 1993), elles appellent, au même titre que le patrimoine monumental, un type de gestion patrimoniale qui doit *«stimuler la création d'une sorte d'écosystème informationnel qui garantirait la préservation de l'information-support et l'émergence de services adaptés aux besoins; la difficulté est de parvenir assurer l'exploitation de la variété et la mobilisation du patrimoine informationnel, tout en garantissant cette variété pour les usages futurs, non encore existants»* (Ribault 1995, par Horn 1999). Irréversibilité (dégradation) et incertitude caractérisent la gestion d'un bien patrimonial, c'est pourquoi les processus de standardisation au niveau des informations-méthodes doivent être les plus ouverts et évolutifs.

Les efforts d'une agglomération comme d'une télévision locale devraient ainsi porter sur l'amélioration accrue de la gestion de leur patrimoine informationnel. Dans les projets innovants, une tendance à trop focaliser sur ce qui est considéré comme positif ou valorisant à l'extérieur entraîne un raisonnement et une action guidés par les impératifs du global plus que du local, du court terme plus que du long terme. On retrouve en ce sens les mêmes limites de la ville nouvelle et du magazine se voulant complet, innovant, multidimensionnel.

La leçon à en tirer serait de sans cesse retravailler sur l'existant, ne pas oublier ou laisser de côté ce

⁷ Nous reprenons ici un texte de François Horn, *Diversité des informations traitées par des moyens informatiques, standardisation optimale et acteurs du processus de standardisation*. Paru dans *Communications & Stratégies*, n°33, 1999. Accessible sur Revue SOLARIS dossier n°06 «Normes et documents numériques: quels changements?» Sous la direction de Ghislaine Chartron et Jean-Max Noyer. <http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d06/6horn.html>

qui a déjà été accompli, que ces réalisations relèvent de la responsabilité des acteurs présents ou passés. La construction de l'identité, nécessaire à la survie du territoire dans un contexte concurrentiel accru, passe par l'acceptation et le dépassement des contradictions en assumant pleinement celles-ci et en pouvant affirmer certains choix avec le plus de transparence possible. Une identité morcelée ou fracturée par le poids de l'histoire n'est évidemment pas favorable à ce type d'exercice. Le caractère pionnier et novateur doit être remis en avant et servir de moteur, mais la ville doit pouvoir désormais compter plus encore sur les autres territoires, notamment ses voisins immédiats, que sur l'État. En quoi les TIC, point sur lequel la ville possède une avance certaine pourraient-elles dès-lors être employées pour créer et renforcer des liens entre des lieux proches spatialement mais éloignés économiquement, sociologiquement et historiquement?

Le 30 septembre 2004